



**CERTIFICAT UNIVERSITAIRE SUR LA GOUVERNANCE LOCALE
DES ZONES HUMIDES AFRICAINES
2014**

Rapport de Stage

**ESQUISSE D'UN PLAN DE GESTION DE LA FORÊT CLASSÉE
ET RÉSERVE PARTIELLE DE FAUNE DE LA COMOÉ-LÉRABA
Site Ramsar 1878**

Par

Mamadou KARAMA.

Date: 21 Décembre 2014



CEFREPADE



soutenu par la
Coopération Autrichienne
pour le Développement



«Innover en Partenariat»

Préface

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Préface | i |
| Table des matières | ii |
| Listes des figures | iv |
| Liste des tableaux | iv |
| Sigles et abréviations | v |
| Introduction | 1 |
| I. Généralités sur le site | 2 |
| 1.1. Situation géographique et administrative | 2 |
| 1.2. Historique de création | 3 |
| 1.3. Géomorphologie et sols..... | 4 |
| 1.4. Facteurs climatiques | 4 |
| 1.5. Hydrographie..... | 5 |
| 1.6. Végétation | 6 |
| 1.7. Ressources fauniques et halieutiques | 6 |
| 1.7.1. Les mammifères | 6 |
| 1.7.2. Les oiseaux | 7 |
| 1.7.3. Les reptiles | 7 |
| 1.7.4. Ressources halieutiques | 7 |
| II. Diagnostic socio-économique | 8 |
| 2.1. Démographie | 8 |
| 2.2. Gestion du foncier | 8 |
| 2.3. Conflits sociaux et mode de gestion | 8 |
| 2.4. Rôle et place de la femme | 9 |
| 2.5. Ethnies et religions | 9 |
| 2.6. Scolarisation et alphabétisation | 9 |
| 2.7. Activités de production | 9 |
| 2.7.1. Agriculture..... | 9 |
| 2.7.2. Elevage | 10 |
| 2.7.3. Chasse..... | 10 |
| 2.7.4. Pêche | 11 |
| 2.7.5. Cueillette et transformation des Produits Forestiers Non Ligneux..... | 11 |
| III. Estimation de la valeur des biens et services que procure le site Ramsar | 12 |
| 3.1. Valeurs écologiques et environnementales | 12 |
| 3.2. Valeurs socioculturelles..... | 12 |

| | |
|--|-----------|
| 3.3. Valeurs socio-économiques..... | 14 |
| IV. Plan de gestion du site Ramsar, la FCRPF/CL | 17 |
| 4.1. Vision | 17 |
| 4.2. Objectifs et résultats attendus du plan de gestion du site Ramsar | 17 |
| 4.2.1. Objectif global | 17 |
| 4.2.2. Objectifs spécifiques | 17 |
| 4.2.3. Résultats attendus et durée du plan..... | 17 |
| 4.3. Axes de gestion et activités | 17 |
| 4.3.1. Axe 1 : Améliorer la conservation des ressources en eau de la FCRPF/CL..... | 18 |
| 4.3.1.1. OS1 : Améliorer les capacités des différents acteurs à mieux gérer les écosystèmes fluviaux de la FCRPF/CL..... | 18 |
| 4.3.1.2. OS2 : Préserver la biodiversité des fleuves Comoé et Léraba contre les pollutions diverses et les formes d’exploitation incompatibles..... | 18 |
| 4.3.1.3. OS 3 : Améliorer des revenus issus de l’exploitation des ressources halieutiques..... | 19 |
| 4.3.2. Axe 2 : Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion | 19 |
| 4.4. Cadre logique | 20 |
| 4.5. Budget et planning des activités | 22 |
| Conclusion..... | 25 |
| Bibliographie..... | 26 |

Listes des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Carte de localisation de la FCRPF/CL..... | 2 |
| Figure 2 : Localisation des villages riverains autour de la FCRPF/CL..... | 3 |
| Figure3 : Evolution des précipitations annuelles dans les deux communes de la zone. | 5 |
| Figure 4 : Réseau hydrographique de la FCRPF/CL..... | 5 |
| Figure 5 : Recettes cumulées issues de la valorisation de la biodiversité de 2003 à 2013..... | 15 |
| Figure 6 : Répartition des bénéfices issus de la valorisation de la FCRPF/CL entre les acteurs impliqués | 16 |
| Figure 7: Part des recettes dans les emplois directs et indirects créés. | 16 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : liste des principales espèces de mammifères rencontrées dans la FCRPF/CL..... | 6 |
| Tableau 2 : Liste des 10 nouvelles espèces d'oiseau rencontrées dans la Région des Cascades7 | |
| Tableau 3 : situation démographique des communes de la zone d'intervention de l'AGEREF/CL..... | 8 |
| Tableau 4 : Production agricole de la campagne 2012-2013 dans la Province de la Comoé... 10 | |
| Tableau 5 : Effectifs des principales espèces élevées dans la Province de la Comoé..... | 10 |
| Tableau 6 : Quelques sites socioculturels dans la FCRPF/CL | 13 |

Sigles et abréviations

| | |
|------------------|--|
| AGEREF/CL | Association Inter Villageoise de GEstion des REssources Naturelles et de la Faune de la Comoé-Léraba |
| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
| AGTREN | Association villageoise de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles |
| CT | Collectivité Territoriale |
| CVD | Comité Villageois de Développement |
| FCRPF/CL | Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune de la Comoé-Léraba |
| GEPRENAF | Gestion Participative des Ressources Naturelles et de la Faune |
| INSD | Institut National de la Statistique et de la Démographie |
| MARHASA | Ministère de l’Agriculture, des ressources hydrauliques, de l’assainissement et de la sécurité alimentaire |
| MEAHA | Ministère de l’eau des Aménagements Hydrauliques et de l’Assainissement |
| MECV | Ministère de l’Environnement et du Cadre de Vie |
| MEDD | Ministère de l’Environnement et du Développement Durable |
| MEF | Ministère de l’Economie et des Finances |
| MERH | Ministère de l’Environnement et des Ressources Halieutiques |
| MRA | Ministère des Ressources Animales |
| MRAH | Ministères des Ressources Animales et Halieutiques |
| PAG | Plan d’Aménagement et de Gestion |
| PAGEN | Projet de Partenariat pour l’Amélioration de la Gestion des Ecosystèmes Naturels |
| PFNL | Produits Forestiers Non Ligneux |
| PRONAGREF | Programme National De Gestion Durable Des Ressources Forestieres Et Fauniques Du Burkina Faso |
| PTF | Partenaire Technique et Financier |
| REDD+ | Réduction des Emissions de carbone dues à la Dégradation et à la Déforestation |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l’Habitat |

INTRODUCTION

Pays Sahélien de 274 200 km² et enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a son économie essentiellement basée sur le secteur rural qui occupe plus de 80% de la population. Les activités agricoles (agriculture, élevage, foresterie et pêche) contribuent pour environ 40% au PIB du pays ((MECV, 2007).

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,1% (MEF, 2009), la population du pays est passée de 10 312 609 habitants en 1996, à 14 017 262 habitants en 2006 (INSD, 2009). Cette augmentation de la population burkinabè entraîne une forte pression démographique avec des besoins de populations plus importants. On assiste à la dégradation de l'environnement avec toutes ses conséquences.

Les formations forestières classées ou protégées constituent de ce fait les derniers refuges de biodiversité. La conservation de la biodiversité passe par la protection et la gestion durable des réservoirs que constituent ces formations forestières classées ou protégées.

Situé dans la partie ouest du pays, la Forêt classée et réserve partielle de faune de la Comoé-Léraba représente l'un de ces derniers réservoirs de biodiversité pour le pays. Cette entité a connu la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes en faveur de la conservation de la biodiversité, dont le GEPRENAF exécuté de 1995 à 1999, le PAGEN de 2002 à 2006. Les résultats directs de la mise en œuvre de ces projets sur le terrain sont une amélioration de la biodiversité, l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines de la réserve et la désignation de la FCRPF/CL en 2009 par le secrétariat de la convention Ramsar, comme zone humide d'importance internationale sous le numéro 1878. Ce nouveau statut nécessite une planification et une gestion rigoureuses de ce site, conformes aux lignes directrices de la convention de Ramsar relatives aux zones humides d'importance internationale.

Afin de renforcer les capacités des gestionnaires des sites Ramsar du Burkina Faso, le Secrétariat de la Convention, en partenariat avec le ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable du Burkina Faso, les Universités de Ouagadougou au Burkina et Senghor d'Alexandrie en Egypte, le **Centre Francophone de Recherche Partenarial sur l'Assainissement, les Déchets et l'Environnement en France, le Projet COGEL, le PNUD et la Coopération Autrichienne**, a organisé une formation diplômante sur la gouvernance des Zones Humides Africaines. La première session s'est déroulée de Juin à Août 2014 à l'université de Ouagadougou.

La présente étude entre dans le cadre de cette formation. Elle a pour objectif global de doter la FCRPF/CL d'un plan de gestion typique et adapté aux zones humides d'importance internationale qui intègre l'amélioration des services écosystémiques.

Fruit d'un travail de terrain suite à la formation, le présent document est structuré en 4 parties traitant respectivement des généralités sur le site d'étude, le diagnostic socio-économique, l'estimation de la valeur des biens et services que procure le site et des propositions pour l'élaboration du Plan de gestion du site.

I. GENERALITES SUR LE SITE

1.1.Situation géographique et administrative

La FCRPF/CL est localisée dans l'extrême sud-ouest du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest. Elle est située entre 9°32' et 10°40' de latitude Nord et 4°50' et 4°11' de longitude Ouest et fait frontière avec la République de Côte d'Ivoire, autour de la confluence des rivières Comoé et Léraba. Elle couvre une superficie de 124 500 ha (MECV, 2009) et fait partie du bloc écologique de la Comoé- Léraba qui forme avec le Parc national de la Comoé en Côte d'Ivoire, un même complexe écologique transfrontalier.

Administrativement, la FCRPF/CL est située à cheval entre les Communes de Mangodara et de Niangoloko qui relèvent toutes de la Province de la Comoé dans la Région des Cascades. La FCRPF/CL est entourée par de dix-sept (17) villages administratifs avec lesquels les négociations ont permis de délimiter une zone tampon dans sa partie Nord. La carte de localisation de la FCRPF/CL est indiquée ci-dessous.

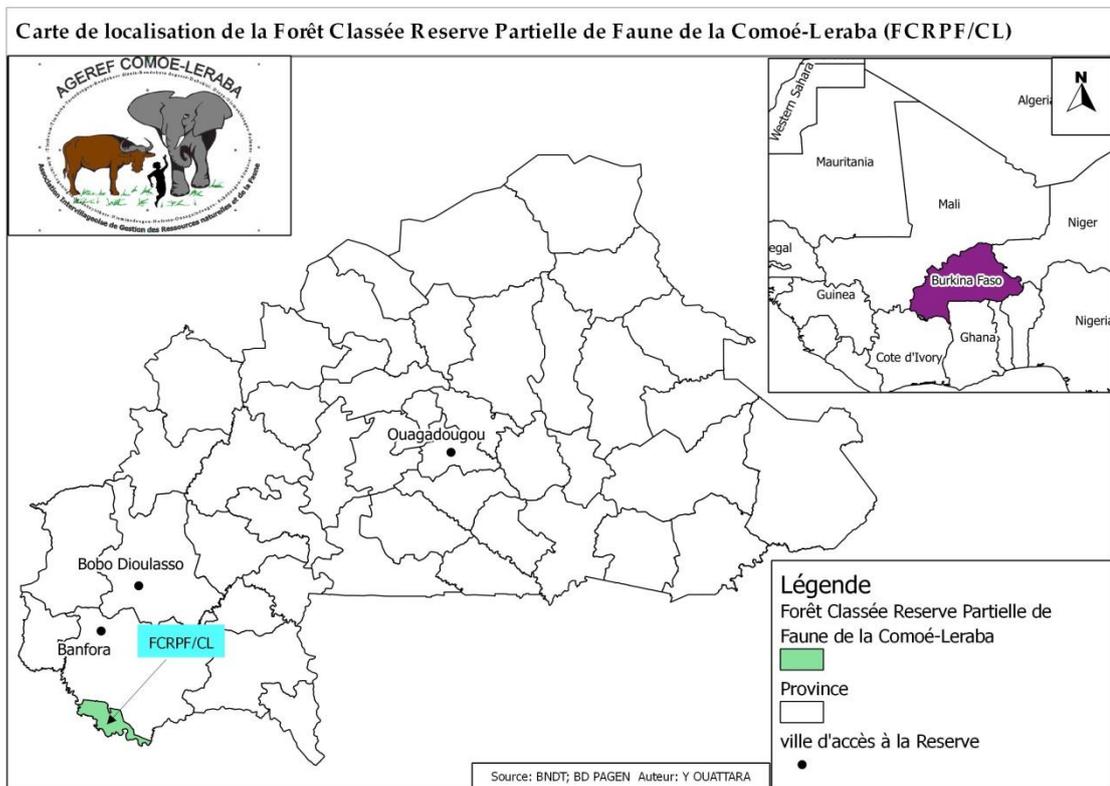


Figure 1 : Carte de localisation de la FCRPF/CL

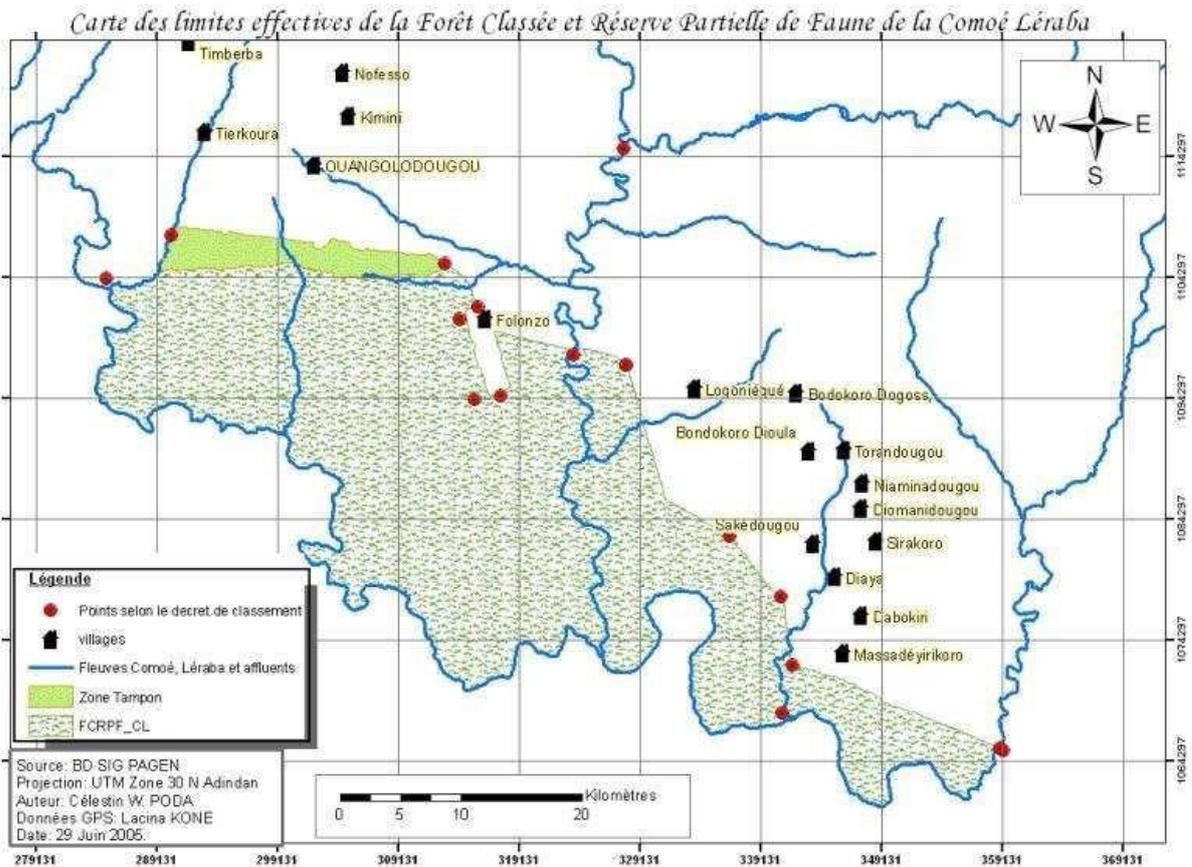


Figure 2 : Localisation des villages riverains autour de la FCRPF/CL

1.2. Historique de création

La FCRPF/CL est issue de la transformation des forêts classées de Diéfoula (85000ha) et de Logoniégué (29000ha), respectivement créées par Arrêté n°3499/SE/5 du 29 novembre 1937 et par Arrêté n°689/For du 4 août 1955. Le classement de ces deux forêts poursuivait le même objectif à savoir d'une part « la conformité au décret du 4 juillet 1935 fixant le régime forestier de l'Afrique Occidentale Française » et d'autre part « la nécessité de constituer un domaine forestier classé ». Malgré l'existence des textes officiels, les deux forêts étaient occupées en grande partie par des producteurs autochtones et allochtones. Les pratiques agricoles extensives et la course généralisée aux bonnes terres pour la production de l'igname et du coton menaçaient sérieusement cette zone et ses ressources.

Avec l'appui du projet « Gestion participative des ressources naturelles et de la faune (GEPRENAF) », une approche participative en gestion des terroirs a été initiée en 1996 pour aboutir en 1999 à la libération des deux forêts, désormais connues sous le nom de zone de biodiversité.

Par décret n° 2001-437/PRES/PM/MEE/MEF MATD/MTT du 11 septembre 2001, les forêts classées de Diéfoula et de Logoniégué ont été transformées en forêt classée et réserve partielle de faune de Comoé-Léraba (FCRPF/CL). Cette nouvelle entité couvre une superficie de 124500ha (PRONAGREF, 2009) et correspond à l'entité écologique antérieurement appelée zone de biodiversité Comoé-Léraba. Le 7 octobre 2009, la FCRPF/CL a été désignée par le secrétariat de la convention Ramsar, comme une zone humide d'importance internationale sous le numéro 1878.

1.3. Géomorphologie et sols

La zone de la FCRPF/CL présente un substrat granitique et schisteux donnant pour la majorité de la réserve des sols ferrugineux et ferrugineux avec une texture sableuse. Les zones plus basses et les plaines temporairement inondées montrent des sols hydromorphes. Les sols de la zone sont construits sur une couche épaisse latéritique provenant du Birimien, période de formations cristallines (Guinko, 1997).

D'une manière générale, ces types de sols sont pauvres en humus et de profondeur peu importante (CALEMBERT, 1995). Des études réalisées dans la zone montrent que les sols situés au niveau des formations de savane boisée et arborée sont plus profonds comparativement à ceux situés au niveau des formations de savanes arbustives (Guinko, 1997).

Du point de vue géologique, on distingue deux ensembles:

- ❖ La région Est (zone de Mangodara, côté Est du fleuve Comoé): on y trouve de vastes plaines avec localement la formation de buttes à sommet cuirassé; les principales roches rencontrées sont des migmates, du gneiss et des granites;
- ❖ La région Ouest (zone de Niangoloko, côté Ouest du fleuve Comoé): c'est une zone de chaînes de collines constituées de roches dites vertes ou de roches acides.

Sur le plan pédologique, on rencontre de sols ferrugineux et des sols embryonnaires dont les principaux types¹ sont:

- ❖ Des sols peu évolués d'érosion sur matériaux gravillonnaires;
- ❖ Des sols ferrugineux peu lessivés et lessivés rencontrés sur des terres agricoles et les formations végétales;
- ❖ Des lithosols rencontrés au niveau des collines;
- ❖ Des sols alluviaux hydromorphes témoignent des nombreux bas-fonds et plaines alluviales souvent parsemées de mares

1.4. Facteurs climatiques

Le type bioclimatique dans lequel se situe la réserve correspond à la zone sud soudanienne avec une moyenne de précipitations supérieures oscillant entre 1000 et 1200mm (Guinko, 1997). Ce type climatique se caractérise par deux saisons :

- une saison pluvieuse qui dure 6-8 mois (Avril à octobre) au cours de laquelle on enregistre environ 1000 à 1200 mm de pluie ;
- une saison sèche de 4-6 mois (Novembre à Mars)

La température moyenne annuelle de la zone est de l'ordre de 27° Celsius, avec la maximale qui varie entre 29,8° Celsius et 36,8° Celsius et celle minimale oscille entre 17,5° Celsius et 24° Celsius (DPASA/Cascades).

La pluviométrie moyenne annuelle de la dernière décennie donne respectivement 1048,00 mm et 1099 mm de pluie, pour les communes de Mangodara et de Niangoloko (Figure3).

¹ Au total 23 types de sols sont dénombrés dans la province de la Comoé (BUNASOL, Ouagadougou)

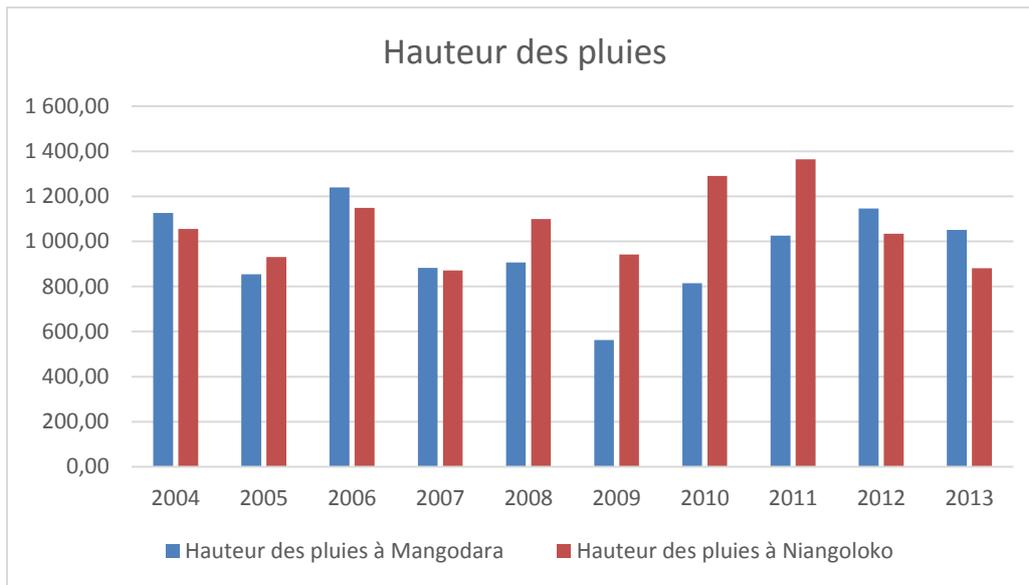


Figure 3 : Evolution des précipitations annuelles dans les deux communes de la zone.

(Source: DPASA/Cascades.)

1.5.Hydrographie

La FCRPF/CL est drainée par deux cours d'eau permanents, la Comoé et la Léraba, qui appartiennent au bassin de la Comoé. Ce bassin couvre une superficie de 1800 km². Son régime hydrologique est de type tropical de transition avec un système unique de crue par an qui a lieu au cours des mois d'Août et de Septembre (Traoré, 1997). La carte ci-dessous présente le réseau hydrographique de la FCRPF/CL.

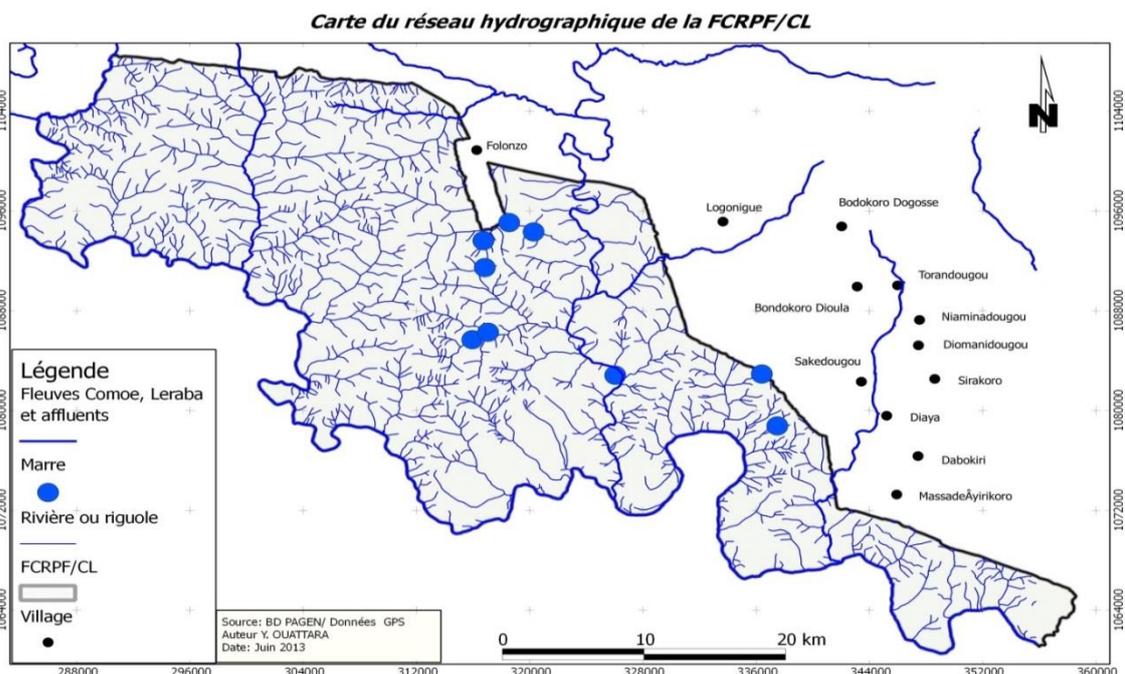


Figure 4 : Réseau hydrographique de la FCRPF/CL

1.6. Végétation

Selon le découpage phytogéographique de Guinko (1984), la FCRPF/CL et sa périphérie font partie du secteur soudanien méridional, plus précisément du district de la Comoé. Des travaux réalisés par ce même auteur ont permis de recenser 301 espèces végétales ligneuses réparties en 79 familles et 227 genres, et six (6) unités de végétation. Les unités de végétation les plus dominantes sont constituées de forêts claires à *Isoberlinia doka* ou *Isoberlinia dalzielli*, des savanes boisées et des savanes arborées à *Terminalia laxiflora* et à *Terminalia mollis* (Guinko, 1997). Quelques reliques de forêts sèches à *Anogeissus leiocarpus* sont également présentes. On observe enfin le long des fleuves Comoé et Léraba de belles galeries forestières qui abritent souvent quelques espèces de forêt dense humide (Héma *et al.* 2012).

1.7. Ressources fauniques et halieutiques

Des études menées sur la diversité de la faune en 1997 par le GEPRENAF ont permis de recenser 123 espèces de mammifères, 62 espèces de reptiles et 464 espèces d'oiseaux dans la réserve de la Comoé-Léraba.

1.7.1. Les mammifères

Les principales espèces de grands mammifères rencontrées dans la zone ont fait l'objet d'inventaires réalisés au cours des 5 dernières années (2008-2012). Le tableau ci-dessous présente la liste de ces espèces.

Tableau 1 : liste des principales espèces de mammifères rencontrées dans la FCRPF/CL.

| N° d'ordre | Nom commun | Nom scientifique | Nom dioula |
|------------|--------------------------|-------------------------------------|------------|
| 1 | Buffle | <i>Syncerus caffer caffer</i> | Kongomissi |
| 2 | Hippotrague | <i>Hippotragus equinus</i> | Dagwè |
| 3 | Bubale | <i>Alcelaphus buselaphus major</i> | Tango |
| 4 | Cobe de buffon | <i>Kobus kob kob</i> | Son |
| 5 | Cobe defassa | <i>Kobus ellipsiprymnus defassa</i> | Sinsin |
| 6 | Redunca | <i>Redunca redunca</i> | Kongoron |
| 7 | Chacal à flancs rayés | <i>Canis adustus</i> | - |
| 8 | Civette | <i>Civettictic civetta</i> | - |
| 9 | Céphalophe à flancs roux | <i>Cephalophus rufilatus</i> | Djawulen |
| 10 | Céphalophe de grimm | <i>Sylvicapra grimmia</i> | Djafing |
| 11 | Ourébi | <i>Ourebia ourebi</i> | - |
| 12 | Genette commune | <i>Genetta genetta</i> | - |
| 13 | Guib harnaché | <i>Tragelaphus scriptus</i> | Mina |
| 14 | Phacochère | <i>Phacochoerus africanus</i> | Lè |
| 15 | Babouin | <i>Papio anubis</i> | Gbon |
| 16 | Vervet | <i>Cercopithecus aethiops</i> | Sula fing |
| 17 | Patas | <i>Erythrocebus patas</i> | Sula wulen |
| 18 | Hippopotame | <i>Hippopotamus amphibius</i> | Meri |
| 19 | Hyène tâchetée | <i>Crocuta crocuta</i> | Surgu |
| 20 | Eléphant | <i>Loxodonta africana</i> | Sama |
| 21 | Lièvre du Cap | <i>Lepus capensis</i> | Sonsonni |
| 22 | Lion | <i>Panthera leo</i> | Diara |

Source : Héma *et al.* (2012)

1.7.2. Les oiseaux

La diversité de l'avifaune est très appréciable dans la zone de la FCRPF/CL. Au total 464 espèces ont été recensées dans la réserve de Comoé-Léraba en 1997. On note la présence des espèces remarquables telles que le grand calao d'Abyssinie, l'outarde de Denham, de nombreux rapaces, les cigognes, les oiseaux gibiers (pintades, francolins, pigeons, tourterelles) présentant un intérêt pour le tourisme ornithologique ou la chasse sont présents dans la FCRPF/CL. Aussi, les résultats de trois récentes études ornithologiques réalisées dans le sud-ouest du Burkina Faso (Région des Cascades), documentent dix espèces nouvelles pour ladite Région (Pavia *et al.*, 2012). La liste de ces nouvelles espèces est indiquée dans le tableau suivant :

Tableau 2: Liste des 10 nouvelles espèces d'oiseau rencontrées dans la Région des Cascades

| N° d'ordre | Espèce | |
|------------|---------------------------------|------------------------------------|
| | Nom commun | Nom scientifique |
| 1 | Epervier de l'Ovampo | <i>Accipiter ovampensis</i> |
| 2 | Autour noir | <i>Accipiter melanoleucos</i> |
| 3 | Phalarope à bec large | <i>Phalaropus fulicarius</i> |
| 4 | Engoulevent à épaulettes noires | <i>Caprimulgus nigriscapularis</i> |
| 5 | Inséparable à tête rouge | <i>Agapornis pullarius</i> |
| 6 | Pic tacheté Woodpecker | <i>Campethera nivosa</i> |
| 7 | Locustelle tachetée | <i>Locustella naevia</i> |
| 8 | Rousserolle africaine | <i>Acrocephalus baeticatus</i> |
| 9 | Pie-grièche à dos roux | <i>Lanius gubernator</i> |
| 10 | Gonolek d'Abyssinie | <i>Laniarius aethiopicus</i> |

Source : Pavia *et al* (2012)

1.7.3. Les reptiles

Les principales espèces de reptiles dont la présence dans la FCRPF/CL a été signalée lors des entretiens avec les membres AGTREN et confirmée par les aménagistes, sont : le crocodile du Nil, les varans de Nil, les varans de savane, les tortues d'eau douce, les tortues terrestres, les pythons, les vipères et les najas. En l'absence d'un inventaire spécifique, les informations sur les reptiles de la zone restent très indicatives.

1.7.4. Ressources halieutiques

L'inventaire de la faune piscicole a permis de recenser trente et huit (38) espèces regroupées dans seize (16) familles. Les familles des *Cichlidae* et des *Mormyridae* sont les plus représentées avec six (6) espèces pour chacune d'elles. La présence de crevette est également signalée dans les deux (2) principaux fleuves (Comoé et Léraba) qui drainent la réserve (Sirima, 2006).

II. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

2.1.Démographie

Selon les résultats du Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la population des 17 villages de la zone d'intervention de l'AGEREF/CL est de 22837 habitants avec un taux de croissance d'environ 4,61% contre un taux de 2,90 au niveau national. Ce fort taux de croissance fait que la population est relativement jeune avec un léger avantage numérique aux femmes. La répartition de la population des communes de la zone d'intervention de l'AGEREF/CL par âge et par sexe est donnée dans le tableau 2.

Tableau 3 : situation démographique des communes de la zone d'intervention de l'AGEREF/CL

| | Population résidente 2006 | |
|--------|---------------------------|-----------------------|
| | Commune de Mangodara | Commune de Niangoloko |
| Hommes | 4235 | 7122 |
| Femmes | 4256 | 7224 |
| Total | 8491 | 14346 |

| | Population résidente par tranche d'âge | |
|----------------|--|-----------------------|
| | Commune de Mangodara | Commune de Niangoloko |
| 0-14 ans | 4088 | 6952 |
| 15-64 ans | 4199 | 7110 |
| 65 ans et + | 173 | 246 |
| Non Déterminés | 31 | 38 |

Source: DRED/Cascades (2006)

2.2.Gestion du foncier

La gestion du foncier dans les villages riverains de la FCRPF/CL relève de la compétence du chef de terre qui assure généralement la fonction de chef de village. Le processus d'accès à la terre comprend deux étapes essentielles avec quelques nuances observées d'un village à l'autre. La première étape dite « djona » permet au demandeur d'accéder à la terre pour juste l'exploiter en vue de subvenir aux besoins alimentaires de sa famille. A cette étape, le demandeur offre traditionnellement un poulet pour le rituel qui lui donne l'autorisation d'exploiter un lopin de terre bien délimité. La seconde étape appelée « Tondassigui » ou création d'hameau donne la possibilité au demandeur de s'installer dans le champ en y construisant un abri. Les conditions requises pour cette étape sont une chèvre et deux poulets dont 1coq et une poule. Avec la pression foncière dans la zone, il convient de noter que les conditions d'accès à la terre deviennent beaucoup plus pécuniaires même si l'on est unanime à reconnaître que la terre ne se vend pas.

2.3.Conflits sociaux et mode de gestion

Dans la périphérie de la FCRPF/CL, la typologie des conflits sociaux se décline comme suit :

- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs » pour la plupart du temps à partir des dégâts d'animaux domestiques dans les champs des agriculteurs,
- Les conflits entre surveillants villageois et éleveurs qui surviennent quand les animaux des éleveurs font excursion dans la FCRPF/CL,
- Les conflits entre surveillants villageois et chasseurs locaux ne respectant pas la réglementation de chasse,

- Les conflits Homme/Faune qui se manifestent par les dégâts de la faune sur les biens des hommes ou par l'occupation de l'habitat et l'abattage de la faune par l'homme.

Les modes de résolution de ces conflits privilégient la voie amiable entre protagonistes. A défaut d'un accord de règlement amiable, la gestion par les autorités locales compétentes (chef de village et CVD notamment) prend le relais jusqu'à la gestion par l'autorité administrative (Maire ou Préfet) selon l'ampleur du conflit. En cas d'impasse, certains litiges sont portés devant les autorités judiciaires.

2.4.Rôle et place de la femme

Comme dans toute société, le rôle de la femme dans les villages riverains de la FCRPF/CL est prépondérant. Au foyer, elle procrée et assure l'éducation des enfants. Elle participe aux activités de développement du village à travers les organisations existantes. Elle est fortement impliquée auprès de l'homme dans les travaux champêtres. En matière de gestion des ressources naturelles certaines activités telles que l'exploitation des produits forestiers non ligneux (grains de néré et soubala, amandes et beurre de karité, miel...) et l'exploitation des bas-fonds pour la production du riz pluvial, sont spécifiquement pratiquées par la femme. En outre, la femme exerce d'autres types d'activités génératrices de revenus (AGR) pour lesquelles elle peut bénéficier de crédits auprès des institutions locales de microfinance et des structures d'appui à l'entreprenariat féminin.

2.5. Ethnies et religions

La zone connaît une diversité d'ethnies dont les principales sont : les Dioula, Doghossè, Gouin, Komono ; la minorité ethnique est constituée des Komonodjeli, les Djongo, les Bobo, les Mossi, les Lorhon, les Peul. En plus de celles-ci d'autres ethnies y sont également représentées. Sur le plan de la confession religieuse, c'est l'islam qui est la religion dominante avec près de 95% de la population suivi de l'animisme et du Catholicisme.

2.6.Scolarisation et alphabétisation

Selon la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Education Nationale, le Taux brut de scolarisation en 2009 – 2010, était de 65,7% dans le département de Mangodara et de 72,3% dans celui de Niangoloko. Pendant la même période ce Taux était de 74,8% sur le plan national. Au regard de ces chiffres, une disparité existe entre les niveaux de scolarisation de ces deux (2) départements. Aussi remarque-t-on que ces deux départements ont des Taux en deçà de la moyenne nationale. On dénombrait dans le département de Mangodara, 53 écoles primaires, 117 salles de classes et un effectif de 6896 élèves en 2009 – 2010 ; ces chiffres étaient de 30 écoles primaires, 126 salles de classes et un effectif de 8476 élèves pour le département de Niangoloko.

2.7.Activités de production

2.7.1. Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité des populations de la zone. C'est une agriculture de type extensif, caractérisée par les défrichements systématiques avec l'utilisation du feu et l'itinérance des champs. Elle repose sur deux (2) types de productions :

- la production vivrière à base de maïs, de sorgho et de mil avec en appoint l'arachide, le sésame, le niébé et le manioc ;
- la production à vocation commerciale ou culture de rente, composée essentiellement d'igname et de coton.

La production agricole de la campagne 2012-2013 de la Province de la Comoé est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Production agricole de la campagne 2012-2013 dans la Province de la Comoé

| Spéculation | Superficie (ha) | Rendement (kg/ha) | Production (t) |
|-------------------------|-----------------|-------------------|----------------|
| Céréales | 87527 | | 150874 |
| Mil | 945 | 280 | 2533 |
| Sorgho blanc | 9029 | 1116 | 14010 |
| Sorgho rouge | 1453 | 1260 | 5389 |
| Mais | 67206 | 1638 | 111789 |
| Riz | 7799 | 1404 | 15736 |
| Fonio | 1095 | 1290 | 1413 |
| Culture de rente | 58152 | | 56870 |
| Coton | 22893 | 1157 | 26521 |
| Arachide | 22283 | 912 | 22765 |
| Sésame | 12976 | 576 | 7584 |
| Autres cultures | 5603 | | 15241 |
| Niébé | 1810 | 575 | 8317 |
| Voandzou | 2941 | 809 | 3694 |
| Igname | 205 | 5212 | 3026 |
| Patate | 647 | 3794 | 204 |

Source: DGPSAA/MASA (2013)

2.7.2. Elevage

L'élevage pratiqué dans la zone est essentiellement de type extensif. Il y constitue la seconde activité la plus importante, après l'agriculture.

Cette activité s'est développée dans la zone à cause des conditions agro-climatiques propices, l'abondance du pâturage et la disponibilité de l'eau. Elle constitue l'activité principale des peuhls qui sont la plupart du temps installés dans des campements. Les agriculteurs le pratiquent comme une activité secondaire et confient très souvent les animaux à des bouviers peuhls. Les principales espèces élevées dans la zone sont les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les asins et la volaille. En l'absence de données désagrégées sur les effectifs par espèce le tableau ci-dessous donne l'échelle de la Province de la Comoé les principales espèces élevées en 2012.

Tableau 5 : Effectifs des principales espèces élevées dans la Province de la Comoé

| N° d'ordre | Espèce | Effectif en 2012 |
|------------|----------|------------------|
| 01 | Bovins | 599449 |
| 02 | Ovins | 166887 |
| 03 | Caprins | 164192 |
| 04 | Porcins | 46605 |
| 05 | Asins | 1747 |
| 06 | Volaille | 888356 |

Source : DPRAH/Comoé, 2012

2.7.3. Chasse

Dans la zone, l'activité de chasse traditionnelle est menée pendant la saison sèche par les populations riveraines, communément appelés dozos et la plupart du temps organisées en

confréries. La chasse traditionnelle est pratiquée pour la satisfaction des besoins alimentaires, culturels et thérapeutiques.

Dans le cadre de la gestion de la concession, l'AGEREF/CL organise la chasse sportive qui permet d'accueillir des chasseurs aussi bien nationaux qu'étrangers (Europe, USA et Afrique). Ce type de chasse génère des revenus pour les populations riveraines, l'Etat, les collectivités territoriales et les prestataires privés. Grâce à la sensibilisation et à une bonne politique de surveillance, le braconnage endogène est assez bien contenu. Cependant, le braconnage exogène et transfrontalier continue de prendre des proportions inquiétantes du fait de la longue frontière d'avec la Côte d'Ivoire et de l'absence d'une stratégie commune de protection des ressources partagées avec ce pays voisin.

2.7.4. Pêche

La FCRPF/CL présente un potentiel halieutique assez important du fait de l'existence de nombreux cours d'eau naturels (Comoé et affluents). L'activité de pêche est pratiquée au niveau des principaux cours d'eau que sont la Comoé et la Léraba, et au niveau des plans d'eaux créés dans le cadre de la gestion de la réserve de la Comoé - Léraba. Les pêches de subsistance, coutumière, et traditionnelle sont pratiquées librement par les populations. Quant à la pêche commerciale, elle est surtout pratiquée par les pêcheurs professionnels maliens et des pêcheurs venus d'autres régions du Burkina Faso. Les statistiques de la pêche sont presque inexistantes dans la zone eu égard au manque de suivi de l'activité de pêche. Néanmoins, en 2004, la production piscicole de la province était estimée à 47,14 tonnes (LANKOANDE ET SEBEGO, 2005 in HEMA *et al.* 2012).

2.7.5. Cueillette et transformation des Produits Forestiers Non Ligneux

L'exploitation des produits forestiers non ligneux est effectuée par les populations riveraines, conformément aux droits d'usages contenus dans l'arrêté de classement. Il s'agit du ramassage des noix de karité pour l'extraction du beurre de karité qui est un produit prisé aussi bien dans l'industrie alimentaire que cosmétique. La récolte traditionnelle du miel et l'apiculture traditionnelle sont aussi des pratiques courantes dans la zone. Depuis un certain temps l'AGEREF/CL a entrepris de moderniser la filière en assurant la formation des populations, leur équipement en matériels modernes et la diversification des produits pour une meilleure rentabilité. On a en outre la récolte d'autres fruits sauvages comme la liane goyine, le tamarin, pour la fabrication des jus de fruits, du néré, etc., des produits de la pharmacopée traditionnelle (écorces, feuilles, racines), de feuilles et des champignons pour l'alimentation.

III. ESTIMATION DE LA VALEUR DES BIENS ET SERVICES QUE PROCURE LE SITE RAMSAR

La valeur des biens et services fournis par la FCRPF/CL se distinguent sur les plans écologique et environnemental, culturel et économique.

3.1. Valeurs écologiques et environnementales

Sur le plan écologique, la FCRPF/CL constitue un réservoir de biodiversité avec de nombreux services écosystémiques fournis (production d'O₂, séquestration de CO₂, patrimoine immatériel, etc.). Elle conserve une diversité d'écosystèmes (aquatiques, terrestres et forestiers) à travers les cours d'eau, la végétation variée et la faune qui entretiennent un équilibre naturel. Ces écosystèmes naturels forment un écran de protection naturelle contre les effets pervers des changements climatiques (érosion éolienne, hydrique, effet de serre) contribuant ainsi à la régulation du climat et au maintien des sols dans l'ensemble de la zone.

L'implication des communautés à la gestion de la réserve a permis la protection intégrale de cette entité, d'une superficie de 125000 ha, contre les pressions anthropiques (défrichements agricoles extensifs, feux de brousse, pâturage et pacage d'animaux domestiques, braconnage, etc.) et l'amélioration de la biodiversité.

Sur la base des inventaires de la faune réalisés entre 2004 et 2013, on note une évolution positive des bio – indicateurs de l'ordre de 75,82% entre 2004 et 2005, 14,26% entre 2005 et 2006 et 12.43% en moyenne entre 2007 et 2013.

L'amélioration de la biodiversité se traduit sur le terrain par une importante diversité des espèces (123 espèces de mammifères, 464 espèces d'oiseaux et 62 espèces de reptiles), un accroissement des effectifs fauniques, la découverte d'une nouvelle espèce de primate, *Cercocebus atys lunulatus*, (Gerard Galat et Anh Galat Luong ,2006) et de 12 espèces d'oiseaux (Boano et al., 2011 ; Pavia et al., 2012).

L'étude de faisabilité d'un projet de valorisation de crédits carbone dans la zone d'intervention de l'AGEREF/CL (2011) a conclu qu'avec la gestion actuelle, c'est une moyenne théorique de 64 917 tCO₂ qui sont évitées par an du fait de l'existence de la FCRPF/CL Ceci constitue une importante contribution de ce site à l'atténuation du phénomène du Changement Climatique.

3.2. Valeurs socioculturelles

Sur le plan de la culture et de l'éducation , la FCRPF/CL sert de milieu d'exercice de diverses activités traditionnelles des populations riveraines telles que la chasse par les dozo, la pêche traditionnelle et l'adoration de certains sites sacrés. Elle offre également un cadre propice pour la récréation, l'observation de la nature et l'éducation environnementale. Dans le cadre de la promotion de l'éducation environnementale et du tourisme des sites ont été répertoriés et aménagés dans la FCRPF/CL Intégrés dans les circuits touristiques dans le cadre de la valorisation de la zone, ces sites constituent un exemple éloquent de services socio-culturels que peuvent offrir un site Ramsar. Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur quelques sites naturels de la réserve qui ont une valeur socio-culturelle.

Tableau 6 : Quelques sites socioculturels dans la FCRPF/CL

| Nom du site | Caractéristiques | Aménagements réalisés |
|--|--|---|
| Banatoudéni (ou « Petite forêt de fromagers » en langue Dioula) | C'est un peuplement de fromagers, ce qui atteste de la présence humaine sur le site dans le passé. Situé sur l'ancien axe commercial, communément appelé « route de la cola » qui reliait le royaume dioula de Kong à l'empire du Gwiriko dont la ville de Bobo Dioulasso était la capitale, ce site servait d'escale aux voyageurs qui profitaient pour commercer avec les populations locales | Aire de repos Arbres immatriculés pour l'éducation environnementale. |
| Bouôkô-Kourou ou « la colline de Bouô » en langue dioula est situé à environ 20 km du village de Folonzo. | Le site se caractérise par un mamelon situé à proximité de la rivière « Bouôko ». De cette élévation, le visiteur dispose d'une vue panoramique du paysage environnant ce qui permet de mieux apprécier les merveilles de la nature. Bouôkô-Kourou est une ancienne zone d'habitation et un lieu de culte appartenant aux Djongo (propriétaires terriens à Folonzo). | |
| Dalandjougou ou « Mare dangereuse » en langue dioula une mare pérenne de forme rectangulaire. Située à environ 40 km de Folonzo, | Dalandjougou était le lieu de culte et le point de ravitaillement en eau de boisson des habitants de Banatoudéni et de Banatouba. | |
| Djongo So Tomo qui signifie en langue dioula « îlot forestier de la concession des Djongo». | Djongo So Tomo, comme son nom l'indique serait l'ancien site d'habitation des Djongo, une des familles propriétaires terriens du village de Folonzo. | |
| Mogognouma Tomo ou « la forêt du saint marabout» en langue dioula. | Le site se caractérise par un îlot forestier à l'intérieur duquel se trouvent quatre tombes dont l'emplacement est indiqué par des arbres écorchés à hauteur d'homme. Il s'agit de la tombe du saint marabout, Barkatou TRAORE, celles de son épouse et de ses disciples. Seule la tombe du saint homme est matérialisée par des cailloux sauvages. Situé dans la Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune de la Comoé-Léraba, à environ 36 km du village de Folonzo et 55 km du celui de Ouangolodougou, Mogognouma Tomo est le lieu de culte relevant de la responsabilité coutumière de la famille TRAORE de Karamôgô-So (concession des marabouts) dont l'imam du village de Ouangolodougou est issu. | |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Nabouo en langue tcherma signifie « la grande rivière».</p> | <p>Le site se caractérise par une mare naturelle peuplée d'hippopotames. Cette mare est un affluent du fleuve Léraba. En saison sèche, elle est séparée du fleuve Léraba par un monticule de sable.</p> <p>Situé à environ 30 Km du village de Ouangolodougou, Nabouo est très peu boisé et son couvert végétal est composé d'espèces hydrophiles.</p> <p>Ce lieu de culte relève de la responsabilité coutumière de la famille des chefs de terre du village de Ouangolodougou qui sont les descendants de Torogo le fondateur du village.</p> | |
| <p>Niguèbo Bomdo Yôrô ou « site de greniers servant à extraire le fer» en langue dioula</p> | <p>Le site se caractérise par des vestiges de hauts fourneaux ayant servi à l'extraction des minerais de fer et de scories de fer.</p> <p>Situé à environ 20 km du village de Folonzo, Il s'agit probablement d'un village jadis habité par une population qui s'adonnait au métier du fer.</p> | |
| <p>Popolkawn</p> | <p>Situé en bordure du fleuve Léraba à environ 20 km du village de Ouangolodougou, Popolkawn est composé de deux sites sacrés à savoir : Popolkawn et Gnankany. Popolkawn : Ce site est la source pérenne d'un affluent du fleuve Léraba et relève de l'autorité coutumière des habitants du quartier Popola de Ouangolodougou.</p> <p>Gnankany : Le site réservé aux sacrifices rituels est matérialisé par un amas de pierres sauvages</p> | |
| <p>Sofalitou ou « Forêt de l'âne »</p> | <p>Sofalitou était un carrefour où les colporteurs et les cavaliers venues de diverses contrées de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Mali se rencontraient pour des échanges commerciaux</p> | <p>Aire de repos Arbres immatriculés pour l'éducation environnementale</p> |

En outre, dans le cadre de la promotion de l'éco tourisme et de l'éducation environnementale, un écomusée a été créé par l'AGEREF/CL dans le village de Folonzo. Cet écomusée renferme les instruments de chasse traditionnelle utilisés par les chasseurs dozos et des instruments de musique utilisés chez les gouins et les dioulas lors de cérémonies.

3.3.Valeurs socio-économiques

Sur le plan social, l'existence de la FCRPF/CL contribue à l'amélioration de la cohésion et la paix sociale et est perçue comme un espace fédérateur, d'institutions (AGTREN et AGEREF/CL) et d'outils de gouvernance (PAGE, Plan d'affaires, etc.). De part la valorisation des ressources naturelles, on a l'émergence de nouveaux corps de métiers dans la zone (Surveillants villageois, pisteurs, taxidermistes, apiculteurs modernes, etc.), la contribution à la prise de textes nationaux relatifs à la gestion des ressources naturelles (décrets de transformation des FC en FCRPF/CL, des éco gardes, etc.), l'amélioration du

bien-être des populations riveraines à travers les infrastructures sanitaires, éducatives, hydrauliques, etc. et grâce aux revenus communautaires et individuels.

Au plan économique, la FCRPF/CL abrite des ressources forestières, fauniques et halieutiques qui représentent une valeur économique considérable.

La valorisation de la biodiversité a généré entre 2003 et 2013 des recettes cumulées de 234 730 875 de FCFA au profit de l'ensemble des bénéficiaires que sont l'AGEREF/CL, les membres de la communauté, l'Etat, les prestataires externes et les collectivités territoriales à partir de l'année 2010. Les diagrammes ci-dessous renseignent sur les données par composantes et par bénéficiaires.

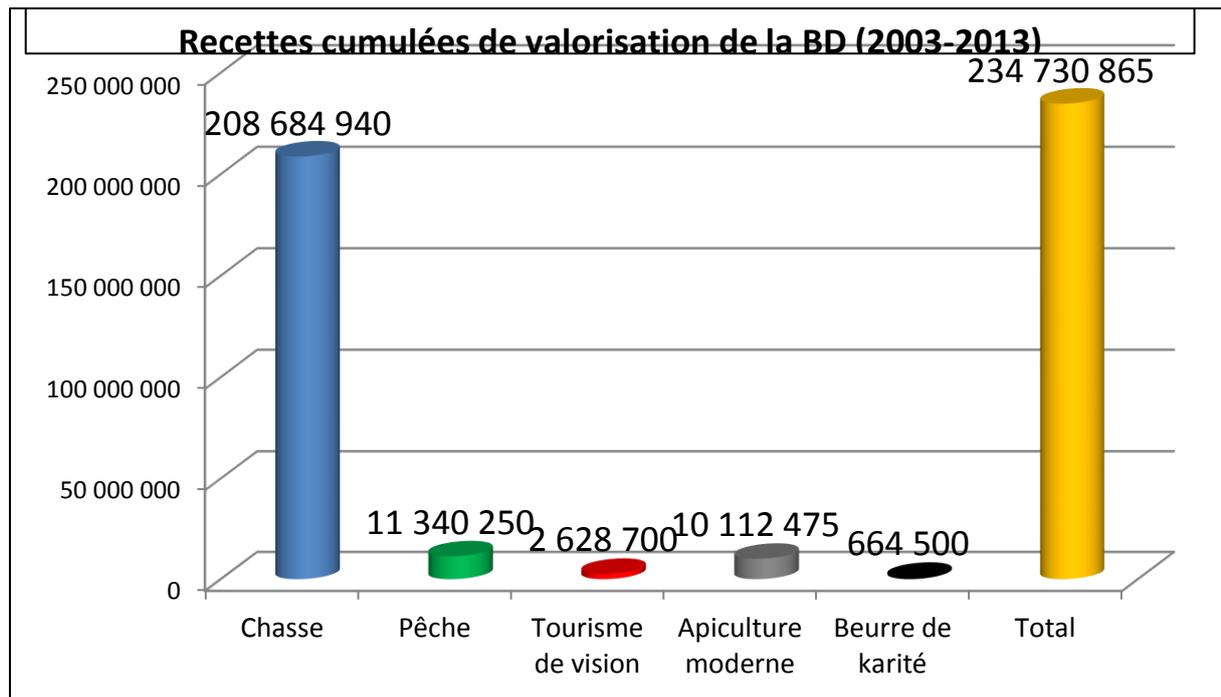


Figure 5 : Recettes cumulées issues de la valorisation de la biodiversité de 2003 à 2013

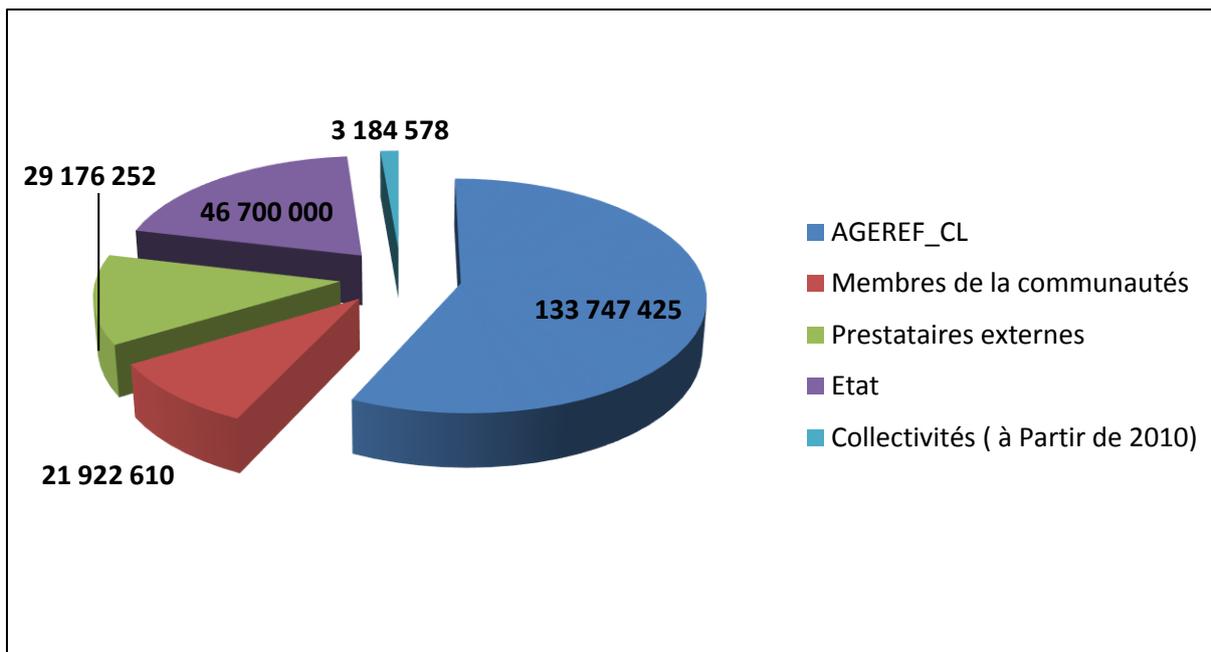


Figure 6 : Répartition des bénéfices issus de la valorisation de la FCRPF/CL entre les acteurs impliqués

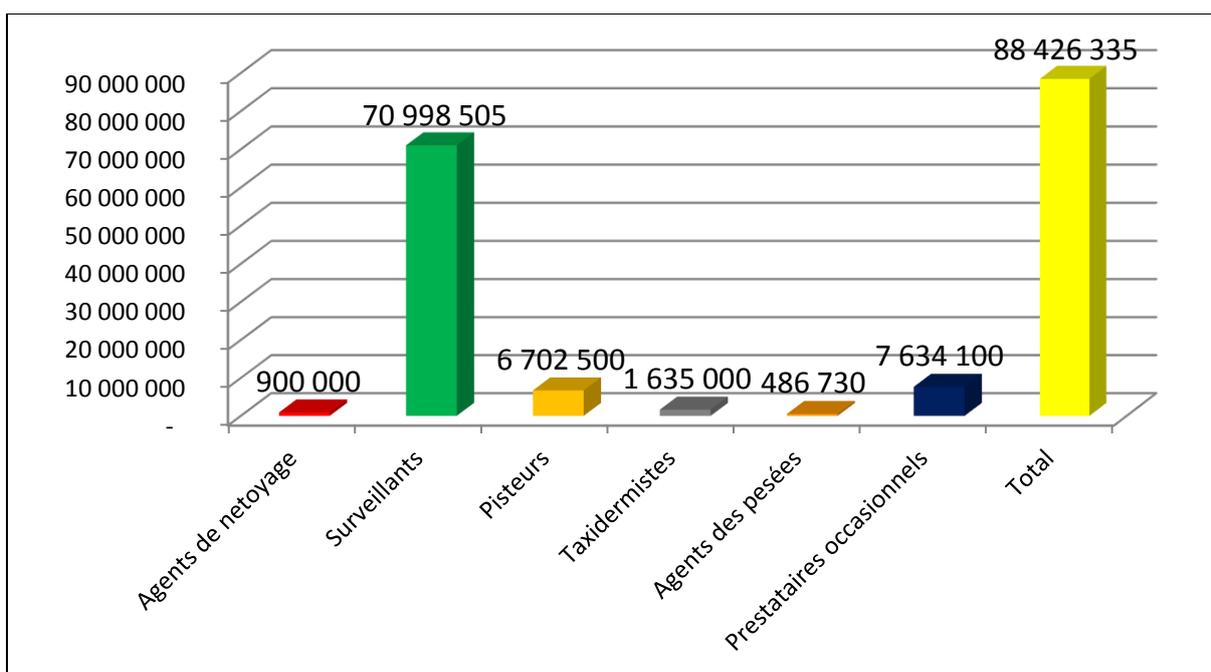


Figure 7: Part des recettes dans les emplois directs et indirects créés.

IV. PLAN DE GESTION DU SITE RAMSAR, LA FCRPF/CL

La FCRPF/CL dispose déjà d'un plan d'aménagement et de gestion en cours de relecture dans le cadre du PAPSA. Toutefois, focalisé sur l'exploitation des ressources fauniques et des PFNL, ce plan ne reflète pas suffisamment les lignes directrices et les principes de gestion des Zones Humides selon la convention de Ramsar.

Tenant compte de cette insuffisance, le présent plan de gestion a pour vocation de planifier des actions de gestion de la FCRPF/CL en tant que zone humide d'importance internationale. De ce fait, les actions qui vont être déclinées par la suite doivent être perçues comme des actions complémentaires qui devront être nécessairement intégrées dans le plan d'aménagement et de gestion de la FCRPF/CL pour en faire un outil unique de planification de la gestion de cet espace aux multiples fonctions écologiques.

4.1.Vision

La vision de ce plan de gestion est de faire de la FCRPF/CL un pôle de biodiversité fournisseur de multiples services éco systémiques, où se concilient protection et valorisation des ressources naturelles et dont les bénéfices sont partagés entre les communautés riveraines, l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé.

4.2.Objectifs et résultats attendus du plan de gestion du site Ramsar

4.2.1. Objectif global

L'objectif global visé par ce plan de gestion est Conserver les écosystèmes fluviaux et les ressources en eau de la FCRPF/CL de sorte à tirer des bénéfices des services éco systémiques fournis au profit des communautés riveraines, de l'Etat, des collectivités et du secteur privé.

4.2.2. Objectifs spécifiques

De l'objectif global, les objectifs spécifiques suivants se déclinent:

- ☐ Améliorer les capacités des différents acteurs à mieux gérer les écosystèmes fluviaux et les ressources en eau de la FCRPF/CL
- ☐ Préserver la biodiversité des fleuves Comoé, Léraba et autres zones humides contre les pollutions diverses et les formes d'exploitation incompatibles
- ☐ Améliorer les revenus issus de l'exploitation des ressources en eau (ressources halieutiques, transport fluvial, éco tourisme, etc.)
- ☐ Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan

4.2.3. Résultats attendus et durée du plan

Au terme de la mise en œuvre du présent plan de gestion d'une durée de 5 ans qui couvre la période 2015-2019, les résultats suivants sont attendus:

- Les capacités des acteurs sont améliorées sur la gestion des écosystèmes fluviaux et des ressources en eau de la FCRPF/CL
- Les pollutions et les formes d'exploitation incompatibles sur les ressources en eau des fleuves Comoé et Léraba sont réduites
- Les revenus issus de l'exploitation des ressources en eau sont améliorés
- Le suivi de la mise en œuvre du plan est assuré

4.3.Axes de gestion et activités

Deux axes stratégiques de gestion ont été dégagés pour l'atteinte des résultats escomptés.

- Axe 1 : Améliorer la conservation des ressources en eau de la FCRPF/CL

- Axe 2 : Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion

4.3.1. Axe 1 : Améliorer la conservation des ressources en eau de la FCRPF/CL

Cet axe revêt un grand intérêt pour la conservation de la biodiversité et l'amélioration de l'habitat pour l'ichtyofaune, les oiseaux et les autres espèces. Pour cet axe, les domaines d'intervention (objectifs spécifiques) suivants ont été retenus :

Objectifs spécifiques : OS 1 : Améliorer les capacités des différents acteurs à mieux gérer les écosystèmes fluviaux de la FCRPF/CL

OS 2 : Préserver la biodiversité des fleuves Comoé et Léraba contre les pollutions diverses et les formes d'exploitation incompatibles

OS 3 : Améliorer des revenus issus de l'exploitation des ressources halieutiques.

4.3.1.1. OS1 : Améliorer les capacités des différents acteurs à mieux gérer les écosystèmes fluviaux de la FCRPF/CL

Justification : Les ressources en eau des fleuves Comoé et Léraba font l'objet de diverses pressions d'exploitation de la ressource « poisson » et « eau » des zones situées en amont du bassin versant. Il s'agit du renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion durable des ressources et de leur organisation.

Résultat attendu : R 1. Les capacités des acteurs sont renforcées sur la gestion durable des écosystèmes fluviaux de la FCRPF/CL.

Activités prévues: Activité 1.1. Sensibiliser les acteurs de la pêche (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, agents de pesée, etc.) sur les enjeux liés à la conservation des écosystèmes fluviaux, les pratiques néfastes de pêche et l'adoption de nouvelles techniques et technologies de pêche durable.

Activité 1.2. Sensibiliser les usagers en amont (agriculteurs, pasteurs, unités industrielles et orpailleurs) de la FCRPF/CL sur les enjeux liés aux pollutions diverses provenant d'activités agro-pastorales, industrielles et d'orpillage en amont

Activité 1.3. Organiser des formations thématiques (connaissance des textes, engins et normes conventionnelles, prévention des pollutions, gestion financière et comptable, techniques de conservation du poisson : salage, fumage, séchage, etc.) au profit des acteurs de la filière pêche

Activité 1.4. Susciter l'émergence d'organisations spécifiques à la filière pêche (groupements de pêcheurs, de femmes transformateurs des produits de la pêche) et d'un cadre de concertation des acteurs

4.3.1.2. OS2 : Préserver la biodiversité des fleuves Comoé et Léraba contre les pollutions diverses et les formes d'exploitation incompatibles

Justification : Les ressources en eau des fleuves Comoé et Léraba font l'objet de pollutions diverses et de formes d'exploitation non réglementaires. La mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte pour la préservation de la biodiversité des fleuves Comoé et Léraba s'avère un moyen efficace pour le respect des normes en matière de gestion de cas de pollution.

Résultat attendu : R 2. Un système de suivi efficace et de gestion des pollutions et des pratiques de pêche réglementaires existe et est fonctionnel.

Activité 2.1. Mettre en place et assurer le fonctionnement du dispositif de veille, d'alerte et de gestion des cas de pollution

Activité 2.2. Promouvoir l'utilisation des technologies et des techniques durables de pêche (engins et normes conventionnelles)

Activité 2.3. Mettre en place un système de contrôle du respect de la réglementation en vigueur

Activité 2.4. Mettre en place un système de suivi des captures

4.3.1.3. OS 3 : Améliorer des revenus issus de l'exploitation des ressources halieutiques

Justification : Le potentiel halieutique de la FCRPF/CL est énorme du fait de la disponibilité de l'eau. L'activité de pêche est pratiquée au niveau des principaux cours d'eau que sont la Comoé et la Léraba. Les pêches de subsistance, coutumière, et traditionnelle sont pratiquées librement par les populations. Quant à la pêche commerciale, elle est surtout pratiquée par les pêcheurs professionnels Maliens et des pêcheurs venus d'autres régions du Burkina Faso. Il est donc établi que la FCRPF/CL dispose d'un important potentiel en ressources halieutiques insuffisamment valorisées. Il s'agit d'insuffler un nouveau souffle à l'activité de pêche et qui améliore les recettes d'exploitation.

Résultat attendu : R 3. L'exploitation des ressources halieutiques de la FCRPF/CL améliorent les revenus des acteurs.

Activité 3.1. Identifier et aménager des débarcadères pour faciliter l'accès aux fleuves

Activité 3.2. Elaborer et signer des protocoles de partenariat avec les mareyeurs les pêcheurs et les transformatrices

Activité 3.3. Doter les femmes en matériel de transformation de poisson frais

Activité 3.4. Doter l'AGEREF/CL en matériel de conservation de poisson frais

4.3.2. Axe 2 : Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion

Objectif : Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion.

Résultat attendu : R 4: Le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du site Ramsar est assuré.

Activité 4.1. Assurer des sorties pour le suivi des indicateurs

Activité 4.2. Tenir les sessions de suivi évaluation

4.4.Cadre logique

| Axe de gestion | Objectifs spécifiques | Résultats attendus | Activités | Indicateurs objectivement Vérifiables | Source de vérification | Hypothèses et risques | Potentiel Source de financement | Structures directement impliquées |
|---|---|--|---|--|--|------------------------------|---------------------------------|--|
| •Axe 1 : Améliorer la conservation des ressources en eau de la FCRPF/CL | OS1 : Améliorer les capacités des différents acteurs à mieux gérer les écosystèmes fluviaux de la FCRPF/CL | R 1. Les capacités des acteurs sont renforcées sur la gestion durable des écosystèmes fluviaux de la FCRPF/CL. | Activité 1.1. Sensibiliser les acteurs de la pêche (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, agents de pesée, etc.) sur les enjeux liés à la conservation des écosystèmes fluviaux | - Nombre de séances réalisées - Nombre de personnes touchées | - Rapport de séances de formation | <i>Manque de financement</i> | PTF Etat | AGEREF/CL, CT MEDD MRAH MASA |
| | | | Activité 1.2.Sensibiliser les usagers en amont (agriculteurs, pasteurs, unités industrielles et orpailleurs) de la FCRPF/CL sur les enjeux liés aux pollutions diverses provenant d'activités agro-pastorales, industrielles et d'orpillage en amont | - Nombre de séances de réalisées - Nombre de personnes touchées | - Rapport de séances de formation | <i>Manque de financement</i> | PTF ETAT | AGEREF/CL CT MEDD MRAH MASA |
| | | | Activité 1.3.Organiser des formations thématiques (connaissance des textes, engins et normes conventionnelles, prévention des pollutions, gestion financière et comptable, techniques de conservation du poisson : salage, fumage, séchage, etc.) au profit des acteurs de la filière pêche | -Nombre de sessions réalisées - Nombre de personnes formées | - Rapport de session de formation | <i>Manque de financement</i> | PTF ETAT | AGEREF/CL CT MEDD MEAHA |
| | | | Activité 1.4.Susciter l'émergence d'organisations spécifiques à la filière pêche (groupements de pêcheurs, de femmes transformatrices des produits de la pêche) et d'un cadre de concertation des acteurs- | -Nombre de rencontre - Nombre d'organisation - Nombre de member par organisation | - CR de rencontre - PV de mise en place | <i>Manque de financement</i> | PTF Etat | AGEREF/CLC T MEDD |
| | OS2 : Préserver la biodiversité des fleuves Comoé et Léraba contre les pollutions diverses et les formes d'exploitation incompatibles | R 2. Un système de suivi efficace et de gestion des pollutions et des pratiques de pêche règlementaires existe et est fonctionnel. | Activité 2.1. Mettre en place et assurer le fonctionnement du dispositif de veille, d'alerte et de gestion des cas de pollution | - Sorties de terrain | - Rapport d'activité | <i>Manque de financement</i> | ETAT | CT MEDD |
| | | | Activité 2.2. Promouvoir l'utilisation des technologies et des techniques durables de pêche (engins et normes conventionnelles) | -lots | - Rapport d'activité - Rapport d'inventaire | <i>Manque de financement</i> | ETAT | CT MEDD |
| | | | Activité 2.3. Mettre en place un système de suivi des captures | -sorties terrain | - Rapport d'activité | <i>Manque de financement</i> | ETAT | AGEREF/CL CT MEDD |

| | | | | | | | | |
|---|---|--|--|-----------------------------|----------------------|------------------------------|-------------|----------------------------------|
| | | | Activité 2.4. Mettre en place un système de contrôle du respect de la réglementation en vigueur | - sorties terrain | - Rapport d'activité | <i>Manque de financement</i> | ETAT | AGEREF/CL CT MEDD |
| | OS 3 : Améliorer des revenus issus de l'exploitation des ressources halieutiques | R 3. L'exploitation des ressources halieutiques de la FCRPF/CL améliorent les revenus des acteurs. | Activité 3.1. Identifier et aménager des débarcadères pour faciliter l'accès aux fleuves | Nombre de débarcadères | Rapport d'activité | <i>Manque de financement</i> | PTF ETAT | CT, MEDD, MRAH, MASA MEAHA |
| | | | Activité 3.2. Elaborer et signer des protocoles de partenariat avec les mareyeurs les pêcheurs et les transformatrices | Nombre de protocoles signés | -protocoles | <i>Manque de financement</i> | PTF Etat | CT MEDD |
| | | | Activité 3.3. Doter les femmes en matériel de transformation de poisson frais | Sorties terrain lots | Rapports d'activités | <i>Manque de financement</i> | PTF Etat | CT MEDD |
| | | | Activité 3.4. Doter l'AGEREF/CL en matériel de conservation de poisson frais | Lots | Rapports d'activités | <i>Manque de financement</i> | PTF | AGEREF/CL |
| 4.3.4. Axe 4: Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion | Objectif spécifique OS 4: Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion | R 4: Le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du site Ramsar est assuré. | Activité 4.1. Assurer des sorties pour le suivi des indicateurs | | | | | |
| | | | Activité 9.2. Tenir les sessions de suivi évaluation | | | | | |

4.5. Budget et planning des activités

(NB : Les coûts dans le tableau sont à x 1000 FCFA)

| Projet/Activités | Unité | Quantité Totale | Coût Unitaire | Coût total annuel | | | | | Coût total activité |
|--|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|-------|-------|-----|------|---------------------|
| | | | | an1 | an2 | an3 | an4 | an 5 | |
| AXE 1: Améliorer la conservation des ressources en eau de la FCRPF/CL | | | | | | | | | |
| Activité 1.1. Sensibiliser les acteurs de la pêche (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, agents de pesée, etc.) sur les enjeux liés à la conservation des écosystèmes fluviaux | Nombre de séance | 24 | 100 | 800 | 800 | 800 | | | 2 400 |
| Activité 1.2. Sensibiliser les usagers en amont (agriculteurs, pasteurs, unités industrielles et orpailleurs) de la FCRPF/CL sur les enjeux liés aux pollutions diverses provenant d'activités agro-pastorales, industrielles et d'orpillage en amont | Nombre de séance | 24 | 100 | 800 | 800 | 800 | | | 2 400 |
| Activité 1.3. Organiser des formations thématiques (connaissance des textes, engins et normes conventionnelles, prévention des pollutions, gestion financière et comptable, techniques de conservation du poisson : salage, fumage, séchage, etc.) au profit des acteurs de la filière pêche | Nombre de session | 6 | 2 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | | | 9 000 |
| Activité 1.4. Susciter l'émergence d'organisations spécifiques à la | Rencontre | 20 | 100 | 800 | 800 | 400 | | | 2 000 |

| | | | | | | | | | |
|---|-------------|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| filière pêche (groupements de pêcheurs, de femmes transformatrices des produits de la pêche) et d'un cadre de concertation des acteurs- | | | | | | | | | |
| Activité 2.1. Mettre en place et assurer le fonctionnement du dispositif de veille, d'alerte et de gestion des cas de pollution | ff | 5 | 1 000 | 1000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 5 000 |
| Activité 2.2. Promouvoir l'utilisation des technologies et des techniques durables de pêche (engins et normes conventionnelles) | lot | 6 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | | | 6 000 |
| Activité 2.3. . Mettre en place un système de suivi des captures | h/mois | 360 | 50 | 600 | 600 | 600 | 600 | 600 | 3 000 |
| Activité 2.4 Mettre en place un système de contrôle du respect de la réglementation en vigueur | h/mois | 360 | 50 | 600 | 600 | 600 | 600 | 600 | 3 000 |
| Activité 3.1. Identifier et aménager des débarcadères pour faciliter l'accès aux fleuves | débarcadère | 5 | 1000 | 3 000 | 1 000 | | | | 5 000 |
| Activité 3.2. Elaborer et signer des protocoles de partenariat avec les mareyeurs, les pêcheurs et les transformatrices | ff | 1 | 2 000 | 2 000 | | | | | 2 000 |
| Activité 3.3. Doter les femmes en matériel de transformation de poisson frais | lot | 5 | 500 | 1 500 | 500 | 500 | | | 2 500 |
| Activité 3.4. Doter l'AGEREF/CL en matériel de conservation de poisson frais | lot | 1 | 2 000 | 2 000 | | | | | 2 000 |
| TOTAL AXE 1 | | | | | | | | | 44 300 |

| | | | | | | | | | |
|---|---------|----|-----|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| AXE 2: | | | | | | | | | |
| Activité 2.1. Assurer des sorties de suivi évaluation | sotie | 60 | 50 | 600 | 600 | 600 | 600 | 600 | 3 000 |
| Activité 2.2. Tenir les sessions de suivi évaluation | session | 12 | 600 | 1 200 | 1 200 | 1 200 | 1 200 | 1 200 | 6 000 |
| TOTAL AXE 2: | | | | | | | | | 9 000 |
| Total 1 | | | | | | | | | 53 300 |
| Imprévus 10% | | | | | | | | | 5 330 |
| GRAND TOTAL | | | | | | | | | 58 630 |

CONCLUSION

Le présent document se veut être une esquisse de plan de gestion issue du croisement des connaissances acquises pendant la formation des gestionnaires de site Ramsar, de notre connaissance du terrain et des investigations faites au cours de cette phase pratique. La FCRPF/CL disposant déjà d'un plan d'aménagement et de gestion, cet esquisse se focalise sur la gestion des ressources en eau du site, caractéristiques des zones humides et est complémentaire des actions du plan d'aménagement et de gestion en cours de relecture.

BIBLIOGRAPHIE

Boano *et al.*, 2006.

Gerard Galat et Anh Galat Luong, 2006

Guinko S., 1984. *La végétation de la Haute Volta. Thèse de doctorat ès Sciences.* Université de Bordeaux III, 2 vol., 394 p.

Guinko S., 1997. *Caractéristiques des unités de végétation et appréciation de la diversité faunique de la zone d'intervention du projet GEPRENAF.* 74 p.

Hema *et al.*, 2012. Bilan de 10 ans de concession de gestion communautaire de la Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune de la Comoé-Léraba (2001-2011). 98 p + annexes.

INSD, 2009. Annuaire statistique, édition 2008. INSD, 453 p + annexes.

MEF, 2009. Rapport d'analyse des données du RGPH-2006 ; Thème 09 : la croissance urbaine au BURKINA FASO. MEF/CNR/BCR, 98 p + annexes.

Pavia *et al.*, 2012.

MECV, 2007. Programme cadre de gestion durable des ressources forestières et fauniques au Burkina Faso : 2006-2015. Composante : gestion de la faune et des aires de protection fauniques. Document final, 92 p.

MECV, 2009. Programme National de Gestion Durable des Ressources Forestières et Fauniques du Burkina Faso (2006 – 2015). Document provisoire, 65 p.

Sirima O., 2006. Analyse Socio-économique de la gestion de la pêche dans la Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune de la Comoé-Léraba (FCRPF/CL). Mémoire de DEA en Gestion Intégrée des ressources naturelles. IDR, UPB, 44 p. + annexes.

Traoré A.C., 1997. Connaissance de la faune ichtyologique et des modes d'exploitation piscicole dans la zone de Diéfoula-Logoniégué. Contrat n°97 – 010/MEE/SG/DGEF/CN-GEPRENAF. 44 p.